

THOISSEY

Anglard. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Bacher. (Voir *Belley*). Membre de la société populaire de Thoissey, nommé par le district de Trévoux commissaire pour prêcher le patriotisme dans le district le 4 octobre 1793,

Bailly. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Barra. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Baudeson. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Bellet dit Vincent. Chapelier. Nommé membre du comité de surveillance de Thoissey par le représentant du peuple Boisset le 21 prairial an II. Membre du comité de surveillance du canton de Thoissey du 24 prairial an II au 7 fructidor an II. Membre du comité d'épuration de la société populaire de Thoissey le 24 prairial an II.

Berger. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789. Membre de la société populaire des sans-culottes de Thoissey en l'an II. Secrétaire de la société en nivôse an II. Nommé greffier du juge de paix de Thoissey par le représentant du peuple Boisset le 21 prairial an II.

Berlie. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Béroud. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789. Membre de la société populaire de Thoissey. Dit, à la séance du 13 prairial an II, que si Méaulle ne vient pas à Thoissey c'est parce qu'il est influencé.

Bertier Sébastien (?). Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789. Membre de la société populaire des sans-culottes de Thoissey en l'an II. Secrétaire de la société en nivôse an II. Nommé maire de Thoissey par le représentant du peuple Boisset le 21 prairial an II (?). Nommé agent de la municipalité de Thoissey le 13 ventôse an VI (?). Propriétaire en 1806. Membre du collège électoral de l'arrondissement de Trévoux en 1806. Sa jument de 5 ans est mis en réquisition le 22 janvier 1813.

Billioud. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Billioud Claude Antoine, né en 1733 à Thoissey. Prêtre. Chapelain. Chanoine à Sully. Abbé. Condamné à mort par le tribunal Révolutionnaire de Paris pour avoir tenu des propos favorables au fédéralisme et avoir porté la cocarde blanche. Il est exécuté le 26 prairial an II place du trône. Il est inhumé au cimetière de Picpus.

Blancois. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Bonenuod. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Bourdon. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Bressend. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Broyer. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Broyer. Notaire. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Bruna Nicolas (?). Tullier. Membre du comité d'épuration de la société populaire de Thoissey le 24 prairial an II. Il atteste du domicile de Pierre Siguret devant la municipalité de Thoissey le 12 vendémiaire an III (?).

Brunard. Tanneur. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789. Nommé officier municipal de Thoissey par le représentant du peuple Boisset le 21 prairial an II.

Brunebarbe François. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Burgod. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Cabut François. Membre de la société populaire de Thoissey en l'an II. Secrétaire de la société en germinal an II. Marchand demeurant à Thoissey en 1807. Nommé juré d'accusation et de jugement pour le trimestre de janvier 1807. Désigné pour être juré d'accusation et de jugement pour le trimestre de juillet à septembre 1807.

Carrel Claude André. Nommé adjoint de l'agent de la municipalité de Thoissey le 13 ventôse an VI. Notaire demeurant à Thoissey. Il vote pour le Consulat à vie de Napoléon Bonaparte en prairial an X.

Chagnie. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Chamerat Antoine. Sait écrire. Marchand. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789. Membre du comité de surveillance de la commune de Thoissey le 7 mai 1793 et en pluviôse an II. Il déclare un fusil de munition avec sa baïonnette le 3 nivôse an II. Il fournit pour 101 livres de fourniture au comité de surveillance de Thoissey le 25 pluviôse an II. Nommé juge de paix de Thoissey par le représentant du peuple Boisset le 21 prairial an II. Il n'est pas un partisan de la Terreur, bien qu'il soit républicain. Il est néanmoins considéré comme terroriste, il est désarmé le 5 floréal an III. Inquiété, en prairial an III par ses concitoyens, pour avoir été membre du comité de surveillance. Il est disculpé des accusations de terrorisme de ses concitoyens par un arrêté du représentant du peuple Boisset, qui défend de s'attaquer à lui. Il n'est pas désarmé comme ses anciens collègues en floréal an III. Notaire en 1811. Franc-

maçon, membre de la loge de l'Espérance de Thoissey en 1811.

Chanoine. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Chapon fils. Sait écrire. Tailleur. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789. Membre du comité de surveillance de la commune de Thoissey le 7 mai 1793. Nommé membre du comité de surveillance de Thoissey par le représentant du peuple Boisset le 21 prairial an II. Membre du comité de surveillance du canton de Thoissey du 24 prairial an II au 12 fructidor an II. Commissaire du comité de surveillance de Thoissey le 13 prairial an II pour faire le recensement des grains. Commissaire du comité de surveillance, le 27 thermidor an II, pour recevoir du payeur du district les fonds du comité de surveillance. Il se plaint au directoire du district de Trévoux, le 15 fructidor an II, que des membres du comité de surveillance du canton de Thoissey ont été insultés et attaqués dans la rue. Considéré comme terroriste, il est désarmé le 5 floréal an III.

Charles Louis. Membre de la société populaire de Thoissey. nommé par le district de Trévoux commissaire pour prêcher le patriotisme dans le district le 4 octobre 1793.

Cheney. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Chenevet. Il est reconnu "*pour un vrai sans-culotte*"¹ par le comité de surveillance du canton de Thoissey qui demande sa nomination, le 29 prairial an II, au représentant Méaulle.

Chevrolat. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789. Membre du comité de surveillance de la commune de Thoissey le 7 mai 1793. Nommé assesseur du juge de paix de Thoissey par le représentant du peuple Boisset le 21 prairial an II.

Clerval Claude. Sait écrire. Vitrier. Membre du comité de surveillance de la commune de Thoissey le 7 mai 1793 et en pluviôse an II. il déclare un fusil de munition le 3 nivôse an II. Nommé membre du comité de surveillance de Thoissey par le représentant du peuple Boisset le 21 prairial an II. Membre du comité de surveillance du canton de Thoissey du 24 prairial an II au 12 fructidor an II. Président du comité de surveillance du canton de Thoissey en prairial an II. Amateur de vin, il est dénoncé par ses collègues du comité de surveillance qui lui reproche de venir saoul au comité et ainsi de troubler les séances. Ces derniers demandent son remplacement le 27 Thermidor an II.

Cornier. Sait écrire. Cordonnier. Membre du comité de surveillance de la commune de Thoissey le 7 mai 1793 et en pluviôse an II. Nommé membre du comité

de surveillance de Thoissey par le représentant du peuple Boisset le 21 prairial an II. Membre du comité de surveillance du canton de Thoissey du 24 prairial an II au 12 fructidor an II. Commissaire du comité de surveillance, le 27 thermidor an II, pour recevoir du payeur du district les fonds du comité de surveillance. Il se plaint au directoire du district de Trévoux, le 15 fructidor an II, que des membres du comité de surveillance du canton de Thoissey ont été insultés et attaqués dans la rue. considéré comme terroriste, il est désarmé le 5 floréal an III.

Coubayon. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789. Propriétaire en 1806. Membre du collège électoral de l'arrondissement de Trévoux en 1806.

Coullomb Joseph. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789. Recensé comme chirurgien dans un tableau destiné à l'Assemblée Nationale en septembre 1791.

Debouquière. Membre de la société populaire de Thoissey, nommé par le district de Trévoux commissaire pour prêcher le patriotisme dans le district le 4 octobre 1793.

Depaul. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Denurille. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Desgranges. Membre du comité d'épuration de la société populaire de Thoissey le 24 prairial an II. Nommé agent national de Thoissey par le représentant du peuple Boisset le 21 prairial an II. Commissaire du pouvoir exécutif près l'administration municipale du canton de Thoissey. Il est révoqué le 21 frimaire an VI à cause de son manque de zèle .

Dubost. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Duivier Etienne père. Drapier. Membre du comité d'épuration de la société populaire de Thoissey le 24 prairial an II. Nommé notable de Thoissey par le représentant du peuple Boisset le 21 prairial an II.

Duivier François fils aîné. Sait écrire. Drapier. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789. Membre du comité de surveillance de la commune de Thoissey le 7 mai 1793 et en pluviôse an II. Nommé membre du comité de surveillance de Thoissey par le représentant du peuple Boisset le 21 prairial an II. Membre du comité de surveillance du canton de Thoissey du 24 prairial an II au 12 fructidor an II. Membre du comité d'épuration de la société populaire de Thoissey le 24 prairial an II. Considéré comme terroriste, il est désarmé le 5 floréal an III.

Fauget. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Favre. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Feurier. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

¹ Pétition du comité de surveillance du canton de Thoissey au représentant du peuple Méaulle, 29 prairial an II. A.D. Ain série L.

Feurier Jean père. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Flair. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Fontaine. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Garnier Benoît. Tisserand. Membre du comité de surveillance de la commune de Thoissey le 7 mai 1793. Nommé membre du comité de surveillance de Thoissey par le représentant du peuple Boisset le 21 prairial an II. Membre du comité de surveillance du canton de Thoissey du 24 prairial an II au 7 fructidor an II. Considéré comme terroriste, il est désarmé le 5 floréal an III. Aubergiste en 1807. Nommé juré d'accusation et de jugement pour le trimestre de janvier 1807. Propriétaire demeurant à Thoissey en 1807. Désigné pour être juré d'accusation et de jugement pour le trimestre de juillet à septembre 1807. Cafetier en 1811. Franc-maçon, membre de la loge de l'Espérance de Thoissey en 1811.

Gastier Jean François. Notaire à Thoissey du 30 avril 1786 au 2 ventôse an III. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789. Electeur du canton de Thoissey pour la nomination à la Convention Nationale. Membre de la société populaire des sans-culottes de Thoissey en l'an II. Président de la société en nivôse et germinal an II. Nommé commissaire du pouvoir exécutif près l'administration municipale du canton de Thoissey le 14 messidor an VII. « *Gastier...manifeste des sentiments d'une exaltation outrée* »², il est révoqué le 2 germinal an VII à la demande de Tardy, commissaire central. Renommé commissaire du pouvoir exécutif le 14 messidor an VII

Gatier fils. Capitaine réformé. Nommé commissaire du pouvoir exécutif près l'administration municipale du canton de Thoissey le 21 frimaire an VI.

Gaty. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789. Nommé notable de Thoissey par le représentant du peuple Boisset le 21 prairial an II.

Gaulot. Nommé lieutenant de la garde nationale de Thoissey. Sa nomination est dénoncée par le représentant du peuple Boisset le 25 mai 1794.

Girod Pierre Antoine. Notaire demeurant à Thoissey de l'an III à 1824. Nommé adjoint à l'agent de la municipalité de Thoissey le 13 ventôse an VI. Nommé commissaire du pouvoir exécutif près l'administration municipale du canton de Thoissey le 2 germinal an VII. Révoqué le 14 messidor an VII. On invoque l'inexécution des lois dans le canton et son manque de civisme

Goyard père. Sait signer. Charpentier. Membre du comité de surveillance de la commune de Thoissey le 7 mai 1793 et en pluviôse an II. Président du comité

de surveillance de la commune de Thoissey en pluviôse an II. Nommé membre du comité de surveillance de Thoissey par le représentant du peuple Boisset le 21 prairial an II. Membre du comité de surveillance du canton de Thoissey du 24 prairial an II au 12 fructidor an II. Commissaire du comité de surveillance, le 29 prairial an II, pour recevoir du payeur du district les fonds du comité de surveillance. Il se plaint au directoire du district de Trévoux, le 15 fructidor an II, que des membres du comité de surveillance du canton de Thoissey ont été insultés et attaqués dans la rue. Considéré comme terroriste, il est désarmé le 5 floréal an III.

Goyard fils. Charpentier. Il possède un sabre. Membre du comité d'épuration de la société populaire de Thoissey le 24 prairial an II. Nommé notable de Thoissey par le représentant du peuple Boisset le 21 prairial an II. Considéré comme terroriste, il est désarmé le 5 floréal an III.

Guichenard. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Guilliermin. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789. Nommé officier municipal de Thoissey par le représentant du peuple Boisset le 21 prairial an II. Sa jument de 5 ans est mis en réquisition le 22 janvier 1813.

Guillon fils. Sait écrire. Beunier. Membre du comité de surveillance de la commune de Thoissey le 7 mai 1793. Secrétaire du comité de surveillance en pluviôse an II. Membre de la société populaire de Thoissey en l'an II. Secrétaire de la société en germinal an II. Nommé membre du comité de surveillance de Thoissey par le représentant du peuple Boisset le 21 prairial an II. Membre du comité de surveillance du canton de Thoissey du 24 prairial an II au 12 fructidor an II. Secrétaire du comité de surveillance le 1^{er} messidor an II. Il se plaint au directoire du district de Trévoux, le 15 fructidor an II, que des membres du comité de surveillance du canton de Thoissey ont été insultés et attaqués dans la rue. Considéré comme terroriste, il est désarmé le 5 floréal an III.

Guyot. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Hatier fils. Capitaine réformé. Il est nommé commissaire du pouvoir exécutif du canton de Thoissey le 2 nivôse an VI.

Hyvernât. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Jaquelin. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Lachaise fils. Sait écrire. Tonnelier. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789. Membre du comité de surveillance de la commune de Thoissey le 7 mai 1793 et en pluviôse an II, secrétaire du comité de surveillance de la commune de Thoissey en pluviôse an II. Membre du comité de surveillance du canton de Thoissey du 24 prairial an II au 12 fructidor an II. Secrétaire du comité de

² Rapport de François de Neufchâteau, Paris, ventôse an VII. A.N. AFIII/589.

surveillance en prairial an II. Commissaire du comité de surveillance, le 29 prairial an II, pour recevoir du payeur du district les fonds du comité de surveillance. Il se plaint au directoire du district de Trévoux, le 15 fructidor an II, que des membres du comité de surveillance du canton de Thoissey ont été insultés et attaqués dans la rue. Considéré comme terroriste, il est désarmé le 5 floréal an III.

Lada. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Lapierre. Consul. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Leseliers, illettré. Membre du comité de surveillance du canton de Thoissey. Le comité de surveillance demande son remplacement au représentant Méaulle, le 29 prairial an II, à cause de son illettrisme.

Lesilles. Tisserand. Membre du comité d'épuration de la société populaire de Thoissey le 24 prairial an II.

Lizier. Considéré comme terroriste, il est désarmé le 5 floréal an III.

Longeron Louis. Membre de la société populaire de Thoissey en l'an II. Il dénonce Signeret, Guety et Frait à la société populaire le 28 germinal an II pour avoir volés de nuit du blé et incendiés un buisson à St Didier.

Lorin. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789. Avocat (?). Actionnaire de la société des puits artésiens de l'Ain, en 1829 (?).

Lorin Louis, né en 1751. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789. Recensé comme médecin dans un tableau destiné à l'Assemblée Nationale en septembre 1791. Il présente un certificat de résidence au district de Trévoux le 3 vendémiaire an III. Nommé correspondant pour les épidémies dans le canton de Thoissey, le 23 juillet 1807.

Magi. Perruquier. Membre du comité d'épuration de la société populaire de Thoissey le 24 prairial an II. Nommé notable de Thoissey par le représentant du peuple Boisset le 21 prairial an II.

Maurice. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Michaille. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789. Membre de la Garde Nationale en 1792. Il se rend à Genouilleux, dans la nuit du 17 août 1792 et menace le curé Paret après s'être fait offrir à voir.

Michaille. Greffier. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789. Nommé officier municipal de Thoissey par le représentant du peuple Boisset le 21 prairial an II (?).

Michaille Jean Baptiste. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Michel fils. Membre du comité révolutionnaire du canton de Thoissey. Se rend auprès de l'agent national du district de Bourg, le 4 messidor an II, pour lui porter des lettres.

Montagnié. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Morel. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Morel. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Morgon Henri. Maréchal (?). Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Nommé notable de Thoissey par le représentant du peuple Boisset le 21 prairial an II (?). Propriétaire en 1806. Membre du collège électoral de l'arrondissement de Trévoux en 1806.

Musy. Perruquier. Considéré comme un "*vrai sans culotte*". Membre du comité d'épuration de la société populaire de Thoissey le 24 prairial an II. Membre du comité de surveillance du canton de Thoissey.

Orgeret. Tanneur. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789. Membre du comité d'épuration de la société populaire de Thoissey le 24 prairial an II. Nommé officier municipal de Thoissey par le représentant du peuple Boisset le 21 prairial an II.

Orgeret Jean-Claude. Demeurant à Thoissey. Il sert au 10^e bataillon du train. Il est désigné capable de servir par le Conseil d'Examen du département de l'Ain le 29 avril 1815. Bonapartiste. Il est accusé de cris séditieux par le préfet de l'Ain et mis en état d'arrestation le 16 janvier 1816. Il est libéré le 25 janvier 1816.

Pachain. Tonnelier. Nommé membre du comité de surveillance de Thoissey par le représentant du peuple Boisset le 21 prairial an II.

Perrachon Claude, né en 1742. Sait écrire. Meunier demeurant à Thoissey. Membre de la société populaire des Sans-Culottes de Thoissey. Il reçoit un diplôme de la société le 10 nivôse an II. Déclaré contrevenant à la loi sur l'exportation du grain par Jean Pouchet et Claude Nerjon, cultivateurs de Saint-Etienne-sur-Chalaronne. Sa voiture et son cheval lui sont confisqués pour être vendu, par le tribunal de police correctionnelle du canton de Thoissey le 11 germinal an II. Il envoie un mémoire justificatif au représentant du peuple Albitte le 2 ventôse an II.

Perraud C.P. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Perraud François fils aîné. Sait écrire. Marchand, drapier. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789. Fédéraliste. Député du canton de Thoissey auprès du Conseil Général de l'Ain le 29 juin 1793. Il possède deux fusils et déclare un fusil de munition en nivôse an II. Il est reconnu "*pour un vrai sans-culotte*"³ par le comité de surveillance du canton de Thoissey qui demande sa nomination, le 29 prairial an II, au représentant

³ Pétition du comité de surveillance du canton de Thoissey au représentant du peuple Méaulle, 29 prairial an II. A.D. Ain série L.

Méaulle. Membre du comité de surveillance du canton de Thoissey. Secrétaire du comité de surveillance en thermidor an II. Il se plaint au directoire du district de Trévoux, le 15 fructidor an II, que des membres du comité de surveillance du canton de Thoissey ont été insultés et attaqués dans la rue. Considéré comme terroriste, il est désarmé le 5 floréal an III. Propriétaire en 1811. Franc-maçon, membre de la loge de l'Espérance de Thoissey en 1811.

Pessiller. Tisserand. Membre du comité d'épuration de la société populaire de Thoissey le 24 prairial an II.

Plagne. Beunier. Membre du comité d'épuration de la société populaire de Thoissey le 24 prairial an II.

Prévost. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Proudet. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Pulliat Philippe. Il déclare un fusil de munition et un petit fusil de munition sans monture le 4 nivôse an II. Membre du comité de surveillance de la commune de Thoissey en pluviôse an II. Nommé notable de Thoissey par le représentant du peuple Boisset le 21 prairial an II.

Raverot. (Voir *Trévoux*). Membre de la société populaire de Thoissey, nommé par le district de Trévoux commissaire pour prêcher le patriotisme dans le district le 4 octobre 1793.

Rouville père. Membre de la société populaire de Thoissey, nommé par le district de Trévoux commissaire pour prêcher le patriotisme dans le district le 4 octobre 1793,

Roy. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Salet Jean aîné. Sait signer. Tailleur de pierre. il déclare un fusil de munition avec sa baïonnette le 4 nivôse an II. Nommé membre du comité de surveillance de Thoissey par le représentant du peuple Boisset le 21 prairial an II. Membre du comité de surveillance du canton de Thoissey du 24 prairial an II au 12 fructidor an II. Il se plaint au directoire du district de Trévoux, le 15 fructidor an II, que des membres du comité de surveillance du canton de Thoissey ont été insultés et attaqués dans la rue.

Sercy. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Signeret Benoît (?). Membre du comité de surveillance de la commune de Thoissey le 7 mai 1793 et en pluviôse an II. Membre du comité de surveillance du canton de Thoissey. Dénoncé à la société de Thoissey le 28 germinal an II par Longeron pour avoir volé de nuit du blé et incendié un buisson à St Didier. Le 29 germinal an II, la société de Thoissey le suspend de ses fonctions jusqu'à ce qu'il ce justifie. Il atteste du domicile de Louis Lorin devant la municipalité de Thoissey le 27 fructidor an II (?). Il atteste du domicile de Philippe Coubayon devant la municipalité de Thoissey le 17 vendémiaire an III (?).

Considéré comme terroriste, il est désarmé le 5 floréal an III.

Signeret Pierre. Consul. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Terrel. Sait écrire. Membre de la société populaire des sans-culottes de Thoissey en l'an II. Vice-président de la société en nivôse an II. Secrétaire de la société de Thoissey en germinal an II. Membre du bureau de correspondance de la société populaire de Thoissey en vendémiaire an III.

Tessilier. Tisserand. Nommé membre du comité de surveillance de Thoissey par le représentant du peuple Boisset le 21 prairial an II. Membre du comité de surveillance du canton de Thoissey du 24 prairial an II au 7 fructidor an II.

Thomas. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Trompetie. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Trompetie cadet. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Vallet C. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Vallet L. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Vanand. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.

Vernu aîné. Sait écrire. Tisserand. Membre du comité de surveillance de la commune de Thoissey le 7 mai 1793 et en pluviôse an II. Nommé membre du comité de surveillance de Thoissey par le représentant du peuple Boisset le 21 prairial an II. Membre du comité de surveillance du canton de Thoissey du 24 prairial an II au 12 fructidor an II. Commissaire du comité de surveillance de Thoissey le 13 prairial an II pour faire le recensement des grains. Président du comité de surveillance le 1^{er} messidor an II. Commissaire du comité de surveillance, le 27 thermidor an II, pour recevoir du payeur du district les fonds du comité de surveillance. Président du comité de surveillance du canton de Thoissey en fructidor an II. Considéré comme terroriste, il est désarmé le 5 floréal an III.

Vincent. Illettré. Membre du comité de surveillance du canton de Thoissey. Le comité de surveillance demande son remplacement au représentant Méaulle, le 29 prairial an II, à cause de son illettrisme.

Yvernats Sébastien. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Thoissey, le 11 mars 1789.